

COMITE REGIONAL DE FRANCHE COMTE DE SCRABBLE

Compte rendu de la réunion du CA du 27.06.2009

Le CA s'est déroulé au Centre Pierre Mendès France à Besançon de 14h30 à 19h00.

Présents : ALBINI Anne, AUBRY Bernard, BARTIER Frédéric, BERNIER Pascal, BOUCARD Claude, BRIGAUDET Benoît, COMMENT Edmée, COMTE Christophe, CORNUT Marie-Claude, CORTOT François, CRETIN Annick, DUBREUIL Alain, FAIVRE DUPAIGRE Jacques, FAUVET Corinne, GENDRE Bernard, KELLER Jacques, MORIN Marie-Claire, NEDELEC Michelle, OBERON Véronique, REUS Monique, ROLET Brigitte, ROLET Georges, ROUSSEL-DELIF Ludovic, RUHOFF Yves, ZABUS André.

Excusés : LEVY Suzanne, ROUSSEL Daniel, MOENNE-LOCCOZ Elisabeth.

Absent : Club de METABIEF

Préambule :

La Présidente note que 16 clubs civils sur 18 sont représentés et propose un rapide tour de table à l'intention de Véronique Obéron, Présidente du nouveau club de Rougement et Annick Cretin. Elle signale par ailleurs que suite à ses interventions, le club de Métabief s'est mis en conformité avec le règlement de notre Fédération, un club doit avoir au minimum 5 licenciés. En effet le club n'avait que 4 licenciés cette saison. Une 5^{ème} licence vient d'être enregistrée. L'aide apportée aux clubs implique un minimum de participation à la vie du Comité.

Benoît BRIGAUDET succède à Dina VINCENT à la Présidence du club de Vesoul. André Zabus annonce qu'il ne poursuivra pas à la tête du club de Gray.

I. Rapide Compte-rendu des réunions fédérales

- Le 7 mars, s'est tenu un CA très houleux auquel était invitée Edmée Comment.
- Marie-Claude CORNUT a assisté à une réunion de la DACC qui va relancer la fête du Scrabble (documents et affiches spécifiques) arrêtée le 10 octobre 2009. Une initiation de 5 à 6 coups est prévue, suivie d'une partie 12 coups. Du matériel publicitaire et un certain nombre de gadgets seront envoyés début septembre aux clubs qui souhaitent participer. L'information a été faite sur le site fédéral et en direction des clubs, il est important que les clubs s'inscrivent avant le 4 juillet 2009 afin d'éviter le gaspillage. Un challenge 7^{ème} série est prévu en juin avec une partie complète, de vocabulaire courant. Il y aura une dotation nationale importante (date à confirmer le 5 juin).
- La Présidente commente rapidement le compte rendu de la réunion de conciliation à laquelle elle a participé dernièrement au siège de la Fédé.
- Elle fait part de la conclusion de la commission d'éthique concernant le soupçon de tricherie lors de la phase 3 : les faits ne peuvent être prouvés, il n'y a donc pas de sanction.

II. Bilan de la saison

- Licences civiles:

475 licenciés (+17), l'augmentation étant due principalement aux nouveaux clubs.

On constate tout de même que 65 licences n'ont pas été renouvelées. Monique REUS et Bernard GENDRE soulignent que dans leur club, les licences non renouvelées correspondent pour l'essentiel à des personnes âgées, ne pouvant plus se déplacer.

- Licences scolaires :

200 licenciés (-5). On constate une baisse des BJC, compensée par une hausse des poussins.

- Scolaires :

Bernard Gendre fait un bilan en demi-teinte : maintien de 19 clubs. Le comité possède un important potentiel de personnes s'investissant dans le scolaire (cette saison 27 personnes ont participé à l'animation et/ou encadré le concours des écoles), mais les résultats scrabblesques restent moyens.

Une baisse sensible de participation au Championnat Régional ainsi qu'au Championnat de France.

18^{ème} rencontre inter-collèges à Morteau au collège Bouquet: 35 joueurs avec la victoire du collège Jeanne d'Arc de Morteau.

Maintien des participations aux épreuves mondiales et nationales (partie d'automne, de printemps et brevet).

Classement par catégorie :

Juniors : 1^{er} Benjamin ROUGECK, 2^{ème} Ludivine BELIN.

Cadets: 1^{er} Hélène BELLEMONT, 2^{ème} Amaury SUAREZ, 3^{ème} Cosima COULET.

Benjamins : 1^{er} Michaël ROY, 2^{ème} Christelle FLUCHOT, 3^{ème} Thimotée FERMAUX.

Poussins (clubs) : 1^{er} Antonin AUBRY, 2^{ème} Lucas RUHOFF, 3^{ème} Lola SCHALTENBRANDT.

Poussins (Concours des Ecoles) : 1^{er} Michaël GIBON, 2^{ème} Marie Miny, 3^{ème} Clara DESOR.

Dotation fédérale de 19 jeux, plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- Tableau effaçable = 2 jeux
- Tableau normal= 4 jeux
- 1 boîte de 4 jeux = 2 jeux

Concours des Ecoles : 1117 participants et 17 bénévoles impliqués dans l'action. 100 élèves ont participé à la finale en février, qui se déroulait dans 4 centres. Les diplômes sont envoyés directement dans les écoles. Le Concours des Ecoles se poursuivra la prochaine saison. Les documents seront fournis à l'Assemblée Générale en septembre. Il est demandé à chaque Président d'en parler dans les clubs afin de trouver des personnes volontaires pour contacter les écoles de leur secteur. Marie-Claude CORNUT se propose de faire la saisie des résultats. Anne ALBINI et Claude BOUCARD feront la correction des feuilles de jeux la semaine du Festival d'Aix.

- Compétitions :

Michelle Nedélec commente le tableau des résultats. La participation moyenne est sensiblement égale à la saison précédente.

Les résultats des TRAP doivent être envoyés à François CORTOT.

Tout club qui organise un TH2 ou TH3 doit faire une demande d'homologation à la Fédération. Celle-ci est reconduite tacitement les années suivantes. C'est le club qui doit faire l'annonce de cette compétition à la Fédé et lui envoyer les redevances.

Le Comité se charge de l'annonce et de l'inscription au calendrier national des championnats départementaux.

Pour la saison prochaine, il faudra certainement affiner les sélections pour le Championnat Promotion.

Faut-il transformer le TRAP du Comité en TH2 ? Après discussion il est décidé de conserver la formule actuelle ?

Faut-il continuer à faire 2 TRAP en simultané, compte tenu de la mise en place des TH2 et Championnats régionaux : la ronde du Comité répond à une attente des joueurs qui ne souhaitent pas faire les TH3 ou de longs déplacements, il faut qu'elle reste attractive...

Envoi des résultats :

Pour toutes les compétitions, envoyer les 3 fichiers à Michelle Nedelec et Claude Boucard.

- Communication et promotion :

La Fédération mettant en place un package de bienvenue pour la création d'un club (ODS, tableau, minuteur, boîte de 4 jeux, 1 an d'abonnement à Scrabblorama+ parties commentées + divers documents), il faudra modifier l'aide du Comité, afin que les deux ne soient pas identiques.

Propositions : le Comité pourrait prendre en charge le montant de la Déclaration en Préfecture, Duplitop et de la papeterie.

Cette année, 3 clubs ont été créés avant les décisions de la DACC et ont bénéficié de l'aide du Comité.

- Finances :

Claude Boucard donne les informations sur les recettes et les dépenses de la saison : et explique le solde actuellement positif de 3893,30€.

Aucune augmentation n'est prévue concernant les droits d'engagement, seule la part fédérale de redevance des TH2 augmente de 0,5 € pour la saison 2009-2010 (cf. document joint).

La gratuité totale a été décidée seulement pour les jeunes du Comité

Subvention du Comité aux participants au Championnat du monde à Mons : 150 €.

III. Préparation de l'Assemblée Générale 2009

La date a été modifiée : elle aura lieu le **samedi 26 septembre 2009** à Villers le Lac, et non le dimanche 27 septembre, afin de ne pas pénaliser le tournoi d'Huningue auquel participe un certain nombre de francs-comtois.

Chaque Président de club devra faire parvenir la convocation au moins 15 jours avant l'AG aux adhérents de son club.

Chaque adhérent présent à l'AG peut avoir 2 procurations:

- Election au Bureau du Comité 4 postes à pourvoir : les membres sortants sont Marie-Claude CORNUT, Bernard GENDRE, Daniel ROUSSEL et Suzanne LEVY.
- Election des représentants à l'AG fédérale à Aix les Bains : 6 candidats (3 titulaires et 3 remplaçants).

Les adhérents souhaitant se présenter à l'une ou l'autre des élections doivent envoyer leur candidature à la Secrétaire du Comité pour le 15 août 2009, afin de pouvoir préparer au mieux le matériel nécessaire lors des élections.

La Présidente propose que le règlement Intérieur intègre les propositions adoptées lors du dernier CA, précise les règles de qualification pour les championnats de France, modifie le paragraphe aide aux clubs ...
Faute de temps, les propositions de modification seront envoyées par mél pour accord ou amendement.

IV. Calendrier 2009-2010

En ligne sur le site du Comité

Centres pour les Qualifications Vermeils :

QV 1	VALENTIGNEY Audincourt Belfort Rang Réchésy Vesoul	BESANCON Gray Lavoncourt Rougemont	LONS LE SAUNIER Annoire Dole Parcey	PONTARLIER Métabief Morteau Villers le Lac
QV2	BELFORT Audincourt Rang Réchésy Valentigney Vesoul	LAVONCOURT Besançon Gray Rougemont	DOLE Annoire Lons le Saunier Parcey	MORTEAU Métabief Pontarlier Villers le Lac

Championnats Départementaux (TH2):
Doubs 06.09.2009 à Besançon (la Malcombe)
Haute-Saône 11.10.2009 à Lavoncourt
Jura 07.11.2009 au lycée agricole de Montmorot
Territoire de Belfort 21.11.2009 à Réchésy

Championnat de France :
Phase 1 le 15.11.2009 Audincourt, Lavoncourt, Morteau et Parcey (même répartition que pour les qualifications vermeils).
Phase 2 le 06.12.2009 à Pontarlier
Phase 3 le 17.01.2010 à Belfort

BLITZ le 12.12.2009 à Audincourt

Championnat Régional le 31.01.2010 à Miserey (club de Besançon).

Championnat Régional par paires le 06.06.2010 à Morteau.

Semi-Rapide le 02.05.2010(?) à Valentigney.

Classique le 20.06.2010 à Valentigney.

TRAP COMITE le 20.02.2010 et 03.07.2010.

Finale Concours des Ecoles le 03.02.2010.

Championnat Régional Jeunes et Scolaires le 17.03.2010.

Inter-collèges le 26.05.2010 à Morteau.

Tournois

TH2 : AG 26.09.2009 à Villers le Lac

TH3 : Audincourt en triplex le 04.10.2009

Besançon en triplex le 24.01.2010

Dole le 21.03.2010

Villers le Lac le 18.04.2010

Réchésy le 25.04.2010

Pontarlier le 30.05.2010

V. Arbitrage

La proposition de triple arbitrage faite par Claude BOUCARD avec l'objectif de former des DA, n'a pas donné satisfaction puisque seul le club de Besançon a « joué le jeu ».

Suite aux échanges avec les différents Présidents, la proposition de formation à Duplitol et Sigles se fera en cours d'année en faisant des regroupements de clubs.

2 demandes d'AR sont refusées en accord avec le règlement (Agnès ARIZZI et Monique CUINET) : un AR s'engage à se déplacer dans un autre club et il doit être supervisé lors de 2 compétitions sur une même saison.

La secrétaire, Anne ALBINI